

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2013

L'Assemblée Communale s'est réunie le 18 septembre 2013 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question n° 2), Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR (à compter de la question n° 58), M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'à la question n° 31), M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR (à compter de la question n° 65), Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Béatrice RONZI, Mme Zahira YASSIR COUVAL, M. Jean ROSSELOT, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Catherine GELIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN.

Secrétaire : Mme Béatrice RONZI.

Absents : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Lazhar HAKKAR (jusqu'à la question n° 57 incluse), Mme Valérie HINCELIN (à compter de la question n° 32), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Nozhat MOUNTASSIR (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sylvie JEANNIN, Mme Hayatte AKODAD, M. Jean-Noël FLEURY, M. Pascal BONNET, Mme Martine JEANNIN, Mme Monique ROPERS, M. Philippe GONON.

Procurations de vote : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER à M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT, M. Christophe LIME à Mme Solange JOLY, M. Yves-Michel DAHOUI à M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Lazhar HAKKAR à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 57 incluse), Mme Valérie HINCELIN à M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 32), M. Frédéric ALLEMANN à M. Jean-François GIRARD, Mme Nozhat MOUNTASSIR à M. Nicolas GUILLEMET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sylvie JEANNIN à Mme Sylvie WANLIN, Mme Hayatte AKODAD à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Michel OMOURI, M. Philippe GONON à M. Jean-Marie GIRERD.

M. le Maire a souhaité à tous les élus une excellente reprise.

Il a salué les services de la Ville et les associations qui ont travaillé tout l'été pour offrir aux Bisontines et aux Bisontins de nombreuses animations sportives et culturelles et préparer cette rentrée très riche en événements populaires.

Il a accueilli une délégation de parents d'élèves de l'école maternelle de Montrapon venus protester contre la suppression d'un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles et il a précisé que la prévision des effectifs étant de 92 enfants, l'Inspection Académique avait décidé alors d'ouvrir une classe supplémentaire. Il a souligné qu'à la rentrée il n'y avait que 81 élèves et par conséquent l'Inspection Académique n'avait pas ouvert la classe.

Il a ensuite formé le vœu que les débats se fondent sur le respect des règles élémentaires de respect, de dignité et de politesse.

Il a ensuite rendu hommage à Albert JACQUARD décédé il y a quelques jours. Il a rappelé que Besançon avait eu l'honneur de recevoir cet éminent généticien en 2009 et 2010. Il a salué le scientifique de renom qui a contribué à l'éveil des consciences sur le changement climatique mais aussi à l'homme de gauche épris de justice sociale dont l'engagement humaniste demeure une référence.

Il a ensuite évoqué la rentrée qui s'est bien passée pour les enfants qui, depuis le 3 septembre, ont repris le chemin de l'école. Il a simplement salué l'engagement et l'investissement de Mme FELLMANN, qui effectuait sa dernière rentrée scolaire en tant qu'élue. Elle a œuvré pour l'éducation des petits Bisontins afin d'améliorer sans cesse l'accueil dans nos écoles.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Exercice 2013 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

2. Communication sur la rentrée scolaire

Mme FELLMANN a présenté quelques chiffres représentatifs de la rentrée 2013 : les effectifs ont augmenté (+ 200 élèves inscrits), 8 classes ont été ouvertes et 3 ont été fermées.

Elle a souligné également les travaux importants réalisés à l'école de Saint-Claude, au groupe scolaire Dürer.

Elle a indiqué que des améliorations avaient été apportées aux accueils du matin et du soir.

Elle a évoqué l'ouverture de la cuisine centrale qui réalise les repas des restaurants scolaires mais aussi des établissements de la Petite Enfance et des centres aérés. Concernant la Petite Enfance, elle a indiqué que des travaux importants se poursuivent à la crèche Battant.

De plus, elle a informé l'Assemblée de l'installation à la Mairie du Relais Petite Enfance, lieu unique d'informations sur les différents modes de garde.

Elle a enfin salué et remercié l'ensemble des personnels travaillant dans l'Education ou la Petite Enfance qui assurent leurs missions avec professionnalisme et enthousiasme.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

3. Décision Modificative n° 2 - Exercice 2013

A la majorité des suffrages exprimés (5 contre et 1 abstention), le Conseil Municipal a décidé d'adopter la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2013 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et au document budgétaire.

4. Mise en place de cartes achat au sein de la Collectivité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mise en place de cartes achat au sein de la Collectivité,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats et les avenants éventuels à intervenir avec la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté pour la mise en place d'un programme de cartes achat au sein de la Ville de Besançon.

GARANTIE D'EMPRUNT

5. Association EMMAÜS - Projet de restructuration du site de la Bergerie - Garantie par la Ville de Besançon, à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant de 100 000 € auprès du Crédit Mutuel de Saint-Ferjeux - Saint-Vit

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la demande de garantie d'emprunt formulée par l'Association EMMAÜS, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 100 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de garantie s'y rapportant.

6. Extension des bureaux de la sedD - Garantie par la Ville de Besançon d'un emprunt de 125 000 € auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la demande de garantie d'emprunt formulée par la sedD d'un emprunt de 125 000 €,

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer la convention de garantie s'y rapportant.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

7. Garantie de la Ville à la SAEM AKTYA à hauteur de 50 % d'un prêt d'un montant de 756 000 € contracté auprès du Crédit Coopératif pour l'acquisition de locaux d'activités rue de la Madeleine à Besançon - Modification de la délibération du 21 janvier 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur cette modification de demande de garantie d'emprunt.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

- 8. PRU Clairs-Soleils** - Financement de l'opération d'aménagement concédée à la sedD - Prolongation de la garantie par la Ville, à hauteur de 80 %, d'un prêt de 2 000 000 € contracté par la sedD auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la prolongation de la garantie d'emprunt sollicitée par la sedD jusqu'au 20 décembre 2013,
- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer tout document à intervenir.

M. LE MAIRE, M. LEUBA et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

RAPPORT D'ACTIVITES

- 9. Etablissement Public de Coopération Culturelle - Institut Supérieur des Beaux-Arts - Rapport sur l'année 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

- 10. Etablissement Public Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux - Rapport sur l'année 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

- 11. Etablissement Public Régie Autonome Personnalisée Citadelle-Patrimoine mondial - Rapport sur l'année 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

- 12. Délégation de Service Public - Camping de Besançon-Chalezeule - Exercice 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

M. GIRARD et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

- 13. Etablissement Public Régie Autonome Personnalisée La Rodia - Exercice 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

- 14. AKTYA, l'Immobilier du Grand Besançon - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal - Exercice 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

- 15. Délégation de Service Public - Crématorium de Besançon - Exercice 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

- 16. Délégation de Service Public - Réseau de chaleur urbain - Exercice 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

17. Délégation de Service Public - Réseau de gaz de Besançon - Exercice 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

18. Délégation de Service Public - Casino de Besançon - Exercice 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

19. Délégation de Service Public - Réseau Câblé de Besançon - Exercice 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

20. Délégation de Service Public - Gestion et organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et la jeunesse - Exercice 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

M. GHEZALI, Mme RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

21. Etablissement Public Centre Communal d'Action Sociale - Rapport sur l'année 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

22. Etablissement Public Grand Besançon Habitat - Rapport sur l'année 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

M. LOYAT, Mme HINCELIN, Mme POISSENOT et Mme MENETRIER n'ont pas pris part au vote.

DOMAINE

23. Bail emphytéotique du 25 septembre 1967 entre la Ville et le CCAS pour un terrain 26-28 rue Ampère - Résiliation anticipée du bail

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la résiliation anticipée du bail emphytéotique du 25 septembre 1967 concernant le terrain sis 26-28 rue Ampère,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document intervenant pour acter cette résiliation.

RESSOURCES HUMAINES

24. Plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire,

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à prendre toutes les mesures utiles à sa mise en œuvre.

25. Avenant à deux Contrats à Durée Indéterminée

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur les conditions de la rémunération afférente à l'emploi de Chargé de mission Projets d'aménagement urbains et à l'emploi de Journaliste - Chargé de communication qui feront l'objet d'un avenant au contrat initial de chaque agent concerné.

26. Renouvellement de l'emploi de photographe

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le renouvellement du contrat de photographe-reporter à temps complet à la Direction de la Communication dans les conditions énoncées.

CULTURE

27. Campagne de restaurations 2013 des Musées du Centre - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur la campagne de restaurations 2013 des Musées du Centre pour un montant total de 192 133,92 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la DRAC Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'ensemble des documents liés à ces restaurations.

28. Charte des bibliothèques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la charte des bibliothèques,

- d'autoriser son affichage dans les bibliothèques de la Ville et sa publication sur son site internet.

29. Restructuration du Pôle des Tilleuls à Palente-Orchamps - Construction d'une nouvelle médiathèque - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'avant-projet définitif de l'opération dont le coût s'élève à 1 839 476 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté et de tout autre partenaire susceptible de soutenir cette opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir avec les partenaires,

- d'autoriser M. le Maire à lancer et signer les marchés de travaux, services et prestations intellectuelles nécessaires pour mener à bien l'opération.

30. Centre Dramatique National - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'augmentation d'un montant de 83 600 € de la subvention de fonctionnement accordée au Centre Dramatique National,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir dans ce cadre.

31. Dénomination de voies

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a entériné ces dénominations de voies.

SPORT

32. Convention de groupement de commandes entre la Ville de Besançon et la CAGB - Marché pour la réalisation d'étude intitulée «Equipements aquatiques dans le Grand Besançon : état des lieux, préconisations, faisabilité et programmation d'équipements»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon pour la réalisation d'une étude intitulée «Equipements aquatiques dans le Grand Besançon : état des lieux, préconisations, faisabilité et programmation d'équipements»,

- d'autoriser M. le Maire à signer cette convention constitutive de groupement de commandes.

ETAT-CIVIL - CIMETIERES - CREMATORIUM

33. Avis sur la création d'une chambre funéraire à Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le projet de création d'une chambre funéraire.

34. Travaux du crématorium de Besançon - Exonération de la taxe d'inhumation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'exonération exceptionnelle de la taxe d'inhumation pour la période du 1^{er} juillet au 5 août 2013 pour les familles ayant inhumé leur défunt à Besançon suite à une crémation dans un crématorium hors Besançon.

35. Prise en charge des dégâts au cimetière de Saint-Claude

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté le dispositif de prise en charge financière des dégâts au cimetière de Saint-Claude et a autorisé M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer tous les documents s'y rapportant.

MISSION LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

36. Avenant n° 2 à la convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'Association pour la Promotion des Arts et des Cultures (APACA)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention triennale,
- d'attribuer une somme de 3 000 € à l'APACA pour réaliser l'ensemble de ces actions.

ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

37. Extension de l'expérimentation des couches lavables dans les crèches - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider l'extension de l'expérimentation des couches lavables dans les crèches,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter des aides auprès de l'ADEME, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

38. Subvention au FJT Les Oiseaux - Aménagement d'un local dédié au compostage collectif accéléré

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention d'équipement au FJT «Les Oiseaux» d'un montant de 1 000 € pour aménager un local dédié au compostage collectif accéléré.

Mme CRABBÉ-DIAWARA n'a pas pris part au vote.

VOIRIE

39. Enlèvement des graffitis - Refonte des contrats permettant l'intervention du service Voirie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la mise en place de nouveaux contrats pour l'enlèvement des graffitis sur la base d'un montant forfaitaire payable chaque année par le bénéficiaire du contrat,
- d'approuver les nouveaux tarifs fixés pour l'enlèvement des graffitis dans le cadre contractuel renouvelé,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les nouveaux contrats.

40. Dispositif Autocité - Subvention d'équilibre complémentaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le versement d'une subvention complémentaire de 7 500 € par an pendant 2 ans à compter de 2013 à la SCIC AUTOPARTAGE.

Mme WEINMAN et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

41. Fourniture, installation, location, maintenance et entretien de sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite - Autorisation de signature d'un marché public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société JC DECAUX pour la fourniture, l'installation, la location, la maintenance et l'entretien de sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite.

MAITRISE DE L'ENERGIE

42. Subventions solaires thermiques accordées au secteur résidentiel - Evolution du dispositif

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'évolution du dispositif de subventions solaires et la poursuite du dispositif dans l'habitat existant.

43. Fourniture et livraison de combustible bois pour les chaufferies du patrimoine de la Ville de Besançon - Lancement de marché

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation des marchés publics et à signer les marchés pour un montant de 654 700 € TTC.

44. Visite annuelle Cit'ergie - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter une subvention à l'ADEME pour les visites annuelles 2013, 2014 et 2015.

URBANISME

45. ZAC La Mouillère - Acquisition par la commune à la Société d'Aménagement de la Mouillère des terrains destinés à être incorporés au domaine public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette acquisition à titre gratuit,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

46. Acquisition aux Consorts GENELETTI - Alignement 10 rue du Docteur Mouras

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle d'une indemnité de 1 947,09 € pour reconstitution d'une clôture végétale,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

47. Acquisition de terrain à M. Jean-Caude VICHET - Chemin de Montoille

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une parcelle de 364 m² pour un montant de 1 092 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

48. Acquisition de terrain à Mme Anne DE MORI - Chemin de Montoille

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition de deux parcelles d'une surface de 2 463 m² pour un montant de 7 389 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

49. Acquisition à M. BENECHET - Chemin des Cras Rougeot

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette acquisition pour un montant de 2 250 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

50. Echange de terrain avec l'Association de Gestion de l'Institution Notre-Dame Saint-Jean rue Violet et chemin de l'Espérance

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cet échange de terrain avec l'Association de Gestion de l'Institution Notre-Dame Saint-Jean rue Violet et chemin de l'Espérance sans soulte,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

51. Projet urbain de quartier durable des Vaïtes - Acquisition d'un terrain sis 2 rue Anne Frank à Grand Besançon Habitat

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une portion de terrain pour un montant de 2 737 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes à intervenir.

M. LOYAT, Mme POISSENOT et Mme MENETRIER n'ont pas pris part au vote.

52. Projet urbain de quartier durable des Vaïtes - Acquisition de deux parcelles à M. BOICHARD Patrick, chemin du Vernois

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur les modalités de la transaction de deux parcelles pour un montant de 2 333 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document se rapportant à cette transaction.

53. Projet urbain de quartier durable des Vaïtes - Acquisition d'une emprise foncière à M. et Mme PARIS Guy, avenue de la Vaïte

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

54. Projet urbain des Prés de Vaux - Vente d'un lot au profit de la SARL SCHEVENEMENT, Zone d'activité Thomas Edison

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette cession au profit de la SARL SCHEVENEMENT, ou de toute personne morale ou physique s'y substituant, pour un montant de 106 755 € HT,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le compromis et l'acte à intervenir.

55. Vente au profit de la SAIEMB Logement - Immeuble 6, rue de Dole

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la cession d'un immeuble sis 6 rue de Dole pour un montant de 2 350 000 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte et éventuellement le compromis à intervenir.

M. LE MAIRE, M. LOYAT, Mme MENETRIER et Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

56. Contrat urbain global ou contrat de ville 2014-2020 - Participation de la CAGB aux études préalables

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte de l'actualisation du programme d'études nécessaires à l'élaboration du dossier de candidature au futur contrat urbain local,

- de solliciter une subvention globale du Grand Besançon à hauteur de 50 % maximum du montant non subventionné des études,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter tous les autres financeurs susceptibles de participer à ces études, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- de se prononcer sur la constitution d'un groupement de commandes entre la CAGB et la Ville de Besançon pour la réalisation du plan stratégique local global et à autoriser M. le Maire à signer cette convention constitutive de groupement de commandes,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec l'INSEE et tous les documents relatifs aux études précitées (conventions, marchés...).

57. Modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme - Approbation après enquête publique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le dossier de modification n° 5 du PLU, conformément au Code de l'Urbanisme et notamment l'article L 123.13.

58. Adoption de la taxe d'habitation sur les logements vacants

A la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions - 1 contre), le Conseil Municipal a décidé d'adopter la taxe d'habitation sur les logements vacants pour le territoire de Besançon à partir de l'exercice 2014.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

59. Equipements solaires thermiques - Subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution de ces subventions pour un montant total de 1 300 €.

60. Subvention à l'Association «Le Chemin des Sens» - Organisation de manifestations touristiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 € pour l'organisation de manifestations touristiques.

61. Subventions pour Congrès - 4^{ème} répartition au titre de 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution de ces subventions pour un montant total de 4 000 €.

62. Vie des Quartiers - Vie Associative - Subventions exceptionnelles à diverses associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution de ces subventions exceptionnelles suivantes :

- 2 000 € à l'Association d'Aide aux Détenus 2AD,
- 500 € au Club de scrabble,
- 300 € à l'Association Diatonic,
- 1 800 € au Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples,
- 10 000 € au Pôle de Gérontologie Interrégional de Bourgogne - Franche-Comté,
- 4 200 € aux Restaurants du Coeur,
- 1 500 € à l'US des Prés de Vaux,
- 2 500 € au Comité de quartier de Bregille.

M. LE MAIRE, Mme TISSIER et Mme THIEBAUT n'ont pas pris part au vote.

63. Vie des Quartiers - Vie Associative - 2^{ème} attribution des subventions 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les propositions d'attribution de subventions suivantes pour un montant total de 5 900 € :

Association	Nature activité	Subvention 2013
ANIMATIONS DE QUARTIER		
Commune Libre de St-Ferjeux	Animation de quartier, cavalcade lotos, promenade	4 000 €
SOLIDARITE CIVISME		
AROEVEN	Organisation en partenariat avec les restaurants du cœur d'une journée loisirs pour leurs ressortissants	400 €
La Cimade Franche-Comté Bourgogne	Accompagnement des demandeurs d'asile et migrants sur Besançon	500 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers	Formations de jeunes sapeurs- pompiers de 13 à 17 ans	800 €
CULTURE ET LOISIRS		
Comité de gestion des biens sociaux des anciens Rhône Poulenc	Organisation de rencontres et de sorties, gestion d'une bibliothèque	200 €

64. Attribution de subventions aux associations et structures culturelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le versement des subventions suivantes, pour un montant total de 235 300 € :

- 1 000 € à l'Association Astrolabe,
- 1 500 € à l'Association Consortium,
- 300 € à l'Association Terres et Peuples d'Afrique,
- 10 000 € à l'Association Croqu'livre,
- 10 000 € à l'Association BRAC - Besançon Réseau Art Contemporain,
- 200 000 € au Cirque Plume.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir dans ce cadre.

Mme TISSIER, M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mme RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL et M. LEUBA n'ont pas pris part au vote.

65. Subventions à des associations sportives

Le Conseil Municipal, après demande d'un vote séparé :

- à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'autoriser M. le Maire à signer le nouveau Contrat de Développement Sportif pour la saison 2013-2014 pour le Racing de Besançon et les avenants avec les clubs de sports individuels, et s'est prononcé favorablement sur l'attribution de subventions des programmes : «Manifestations sportives et exceptionnelles», «Animations sportives», «Sport de Haut Niveau» et «Sport amateur»,

- à la majorité des suffrages exprimés (10 contre), s'est prononcé favorablement pour l'attribution d'une subvention de 10 000 € au Besançon Ring Athlétique et a autorisé M. le Maire à signer le nouveau Contrat de Développement Sportif pour la saison 2013-2014.

M. GHEZALI et M. BENETEAU DE LA PRAIRIE n'ont pas pris part au vote.

66. Subvention à l'UPFR Sports - Création d'un espace ouvert multisports à la Bouloie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 25 K€ à l'UPFR Sports pour la création d'un espace ouvert multisports à la Bouloie,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de subventionnement avec l'UPFR Sports.

67. Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions à l'Université de Franche-Comté - Manifestations scientifiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 1 000 € au titre de la Nuit Européenne des Chercheurs,

- 4 000 € au titre de la Fête de la Science.

68. Vie des Quartiers - Subventions aux associations La Passerelle - De Vous à Nous - Programmation Energie Jeune - Subvention à l'ASEP Cras Chaprais Viotte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le bilan du CEJ - Volet Jeunesse 2012, et le financement correspondant à la régularisation du CEJ pour l'Association de Vous à Nous,

- d'adopter la programmation du CEJ - Volet Jeunesse 2013 et le financement correspondant pour l'Association de Vous à Nous,

- d'autoriser M. le Maire à :

- signer l'avenant n° 1 à la convention Contrat Enfance Jeunesse 2012 et la convention Contrat Enfance Jeunesse 2013 avec l'Association de Vous à Nous,

- signer l'avenant n° 6-2013 correspondant avec l'ASEP Cras Chaprais Viotte,

- d'approuver le versement des subventions mentionnées qui, en cas d'accord, seront imputées de la façon suivante :

- 7 500 € (ASEP Cras Chaprais Viotte),

- 3 000 € (Association La Passerelle),

- 4 600 € (Association de Vous à Nous).

M. GHEZALI et Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

69. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention.

MARCHES

70. Marchés - Autorisation de signature d'avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les avenants suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
<p>Musées du Centre Conception, édition, diffusion et distribution de deux catalogues d'exposition «Les Hubert Robert de Besançon» et «De Cranach à Géricault, la collection Jean Gigoux du Musée de Besançon»</p> <p>Lot n° 1 : Catalogue «Les Hubert Robert de Besançon»</p> <p>Avenant n°1 : Commande de 300 exemplaires supplémentaires du catalogue</p>	<p>Silvana Editoriale Via Amilcare Pizzi 14 Cinisello Balsamo 20092 Milano</p>	<p>19 500,00 € HT</p>	<p>+ 3 900,00 € HT</p>	<p>/</p>
<p>Département Architecture et Bâtiments Réhabilitation de l'école maternelle Champagne</p> <p>Lot n° 8 : Menuiseries intérieures bois</p>	<p>Martel 25290 Ornans</p>	<p>51 464,36 € TTC</p>	<p>+ 1 019,63 € TTC</p>	<p>/</p>

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
Avenant n° 5 : Travaux supplémentaires sur la tranche conditionnelle 3 : remplacement des 4 séparations des sanitaires, renfort cloison pavé de verre du bloc sanitaire		Avenant n° 1 : + 4 574,70 € TTC Avenant n° 2 : scission de la tranche conditionnelle 2 en 2 tranches Avenant n° 3 : + 2 208,29 € TTC Avenant n° 4 : modification des délais et dates d'exécution après scission de la tranche conditionnelle 2 en 2 tranches		

71. Marchés de maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation pour les bâtiments communaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer les procédures de passation des marchés publics et à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues pour la maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation pour les bâtiments communaux.

72. Autorisation de signatures concernant le marché de missions de conseils, d'assistance technique et de maintenance sur les automatismes et les installations électriques des équipements industriels

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de missions de conseils, d'assistance technique et de maintenance sur les automatismes et les installations électriques des équipements industriels avec les trois entreprises retenues.

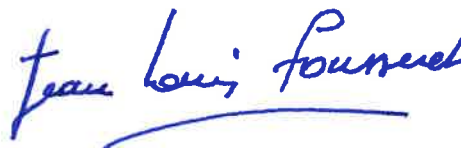
DIVERS

73. Signature d'une convention de cession de droit d'auteur pour des reportages photographiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de cession de droit d'auteur avec une apprentie en photographie pour un montant de 3 000 €.

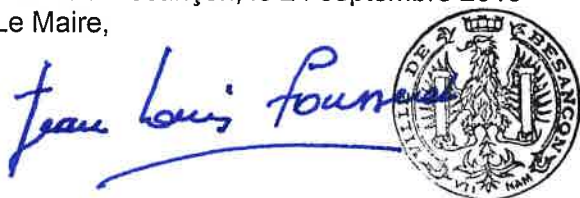
La séance est levée à 19 h 30.

Hôtel de Ville, le 24 septembre 2013
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 24 septembre 2013
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.